



PROJET EDUCATIF DEPARTEMENTAL

Présentation de la démarche d'évaluation et refonte 2015-2016

Lancement d'une nouvelle phase du Projet Educatif Départemental après 3 ans de mise en œuvre

Le Département a adopté en novembre 2012 un Projet éducatif départemental (PED) pour 3 ans, il s'agit aujourd'hui de préparer son actualisation pour septembre 2016.

Si le bilan global tant quantitatif que qualitatif est positif (*voir PDF bilan et évaluation intermédiaire*), il est essentiel, après la première phase de mise en œuvre, d'actualiser le PED pour répondre au mieux aux besoins du public cible d'une part et à l'évolution de l'environnement local et national d'autre part.

En effet, la complexité du contexte local et national, ainsi que l'évolution des cadres réglementaires concernant l'éducation sont fortes.

La réflexion doit s'inscrire, par ailleurs, dans la continuité des bilans et préconisations des Comités de Pilotage de juillet 2014 et 2015, notamment en matière d'équité territoriale dans le déploiement de l'offre éducative départementale.

C'est pourquoi, dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau PED à compter de 2016, il est nécessaire de lancer une dynamique partenariale qui tienne compte de l'expérience du premier PED et du nouveau contexte.

Il a donc été proposé de s'engager dans un premier temps dans une démarche d'évaluation structurée et scientifique, afin de préparer sa 2ème phase de mise en œuvre.

L'évaluation a pour objectif d'interroger la complémentarité des actions éducatives proposées par le Département avec l'Éducation Nationale et les autres acteurs éducatifs du territoire. Les questions évaluatives visent à appréhender les conceptions éducatives des différents acteurs, à croiser les regards pour comprendre les différences d'appropriation des dispositifs.

Les bilans des Comités de pilotage précédents ont permis de mettre en évidence des questionnements nécessaires dans la perspective de l'actualisation du PED :

- la place et l'initiative des jeunes
- la présence et le rôle des parents
- la problématique des disparités territoriales

Pour mener à bien ce travail d'évaluation, le Département s'est associé à l'Institut Français de l'Éducation (IFE).

Par ailleurs, des groupes de travail internes au Département mais aussi avec l'Education nationale, un échantillon d'associations et de villes ont été mis en place.

